

Belgifiés ? Peut-être. Apathiques ? Pas tout à fait...

David Paternotte et Jean Faniel

Dans son numéro de mars-avril 2015, *Politique, revue de débats* présente un dossier intitulé « Mouvements sociaux : un modèle belge ? Le militantisme en question ». Les articles rassemblés dans ce dossier permettent de cerner les principaux traits caractéristiques des mobilisations sociales telles qu'elles se présentent en Belgique. Ils montrent aussi la grande diversité des mouvements sociaux belges. Quels enseignements peut-on tirer de ce tour d'horizon à propos du militantisme dans notre pays ?

De quoi parle-t-on ?

Les notions de mobilisation et de militantisme sont ici considérées dans une perspective d'analyse des mouvements sociaux. Sidney Tarrow, une des références sur le sujet, décrit ces derniers de la manière suivante : « Plutôt que de considérer les mouvements sociaux comme des expressions d'extrémisme, de violence et de déprivation, ceux-ci sont mieux définis en tant que défis collectifs, basés sur des objectifs communs et des solidarités sociales, en interaction soutenue avec les élites, les opposants et les autorités. »¹

Au moins deux éléments doivent être soulignés.

Premièrement, un mouvement social constitue une action collective inscrite dans la durée. Une telle définition permet d'écarter tant les actions individuelles que les réactions spontanées comme les jacqueries ou les bris de machine.

Deuxièmement, un mouvement se construit et évolue en interaction avec son environnement et avec les acteurs qui peuplent celui-ci. Parmi ces derniers, l'État et les acteurs politiques jouent un rôle central. Cette observation est capitale car, si l'environnement change, le type de mouvement aussi. Le rapport à l'État constitue donc l'un des points d'attention des articles réunis dans ce dossier.

Trois remarques s'imposent ici.

Premièrement, tous les mouvements sociaux ne sont pas de gauche. Une grande diversité de causes les anime, parfois loin du clivage socio-économique, et on ne peut comprendre l'histoire de Belgique sans prêter attention aux combats entre laïques et catholiques ou au Mouvement flamand, dont toutes les composantes ne sont pas progressistes.

¹ S. TARROW, *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 4.

Deuxièmement, l'expression « nouveaux mouvements sociaux » s'est développée à partir des années 1970 pour désigner l'émergence de mobilisations hors du monde ouvrier². Toutefois, plusieurs articles soulignent le caractère artificiel et trompeur d'une séparation entre rapports de production et autres rapports sociaux. D'abord, parce que des mouvements comme le féminisme, le mouvement laïque ou le Mouvement flamand existent depuis le 19^e siècle et le monde ouvrier n'avait pas le monopole des mobilisations en Belgique à cette époque-là. L'idée que certaines mobilisations seraient nées après les autres et les auraient remplacées ne semble donc pas tenir la route. Ensuite, parce que, dans le contexte spécifique de la polarisation, la Belgique s'est caractérisée très tôt par une forte imbrication des composantes associatives, politiques et syndicales au sein du pilier socialiste, du pilier chrétien et même du pilier libéral³.

Enfin, parce que, s'ils se sont profondément transformés, les syndicats restent parmi les rares acteurs capables d'organiser des manifestations de grande ampleur en Belgique. Et nombre d'initiatives, de l'altermondialisme à l'antiracisme, ne peuvent voir le jour sans leur collaboration. Fanny Theunissen⁴ en donne un exemple récent avec l'initiative Acteurs des temps présents, tout en interrogeant le rapport des syndicats aux autres acteurs auxquels ils tentent de s'allier.

Troisièmement, comme le rappelle Geoffrey Pleyers dans son article sur les mouvements de consommation critique, les mouvements sociaux ne se situent pas uniquement en interaction avec les pouvoirs publics. Ils peuvent aussi se poser en lieux d'expérimentation et de construction identitaire, contribuant ainsi à mettre en œuvre des utopies et à construire une autre société.

Un État divisé, faible et poreux

Une des premières images qui vient à l'esprit, quand on évoque les mouvements sociaux, est celle d'une prise de la Bastille, d'insurgés s'attaquant à la citadelle étatique. Or, s'il peut être dur sur des sujets comme l'asile, l'État tel qu'il existe en Belgique s'avère la plupart du temps extrêmement ouvert à la société civile. À l'inverse, par exemple, du contexte français, il s'agit d'un État faible et poreux, englué ou imbriqué dans la société bien plus que capable de transcender les intérêts particuliers. Les acteurs de la société civile sont souvent invités, moyennant le respect de certaines conditions, à la table des négociations et l'État leur délègue parfois certaines de ses activités. Il s'ensuit souvent un brouillage des frontières entre public et privé.

La concertation sociale illustre à merveille ce mécanisme, dans la mesure où les interlocuteurs sociaux jouent un rôle prépondérant dans l'orientation des politiques économiques et plus encore sociales. En produisant des normes de droit par le biais des conventions collectives de travail, en fournissant des juges aux juridictions du travail, en participant à la gestion de la sécurité sociale et de ses différentes branches, ou en gérant des caisses

² Voir en particulier les travaux d'Alain Touraine ou d'Alberto Melucci à ce propos.

³ J. FANIEL, « Les relations entre syndicats et associations en Belgique : origine et actualité », in D. TARTAKOWSKY, F. TÉTARD (dir.), *Syndicats et associations en France. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 439-447.

⁴ Les articles auxquels il est ici fait allusion sont parus dans le numéro de mars-avril 2015 de *Politique, revue de débats*.

de paiement des allocations familiales pour l'un et de chômage pour les autres, patronat et syndicats endossent clairement des fonctions étatiques.

Ce système politique et social découle bien entendu de la pilatisation, un système d'organisation sociale dans laquelle les partis incarnent le prolongement politique des différents segments composant la société belge. Il a été approfondi par la multiplication d'instances de concertation où les différents acteurs sociaux sont associés selon de complexes clés de répartition. Plus récemment, comme le rappelle Petra Meier dans ce dossier, la fédéralisation de l'État a augmenté le nombre de points d'entrée, offrant de nouvelles opportunités aux mouvements sociaux. Ceux-ci ont désormais accès à l'État à de nombreux niveaux et à travers des canaux tant formels qu'informels, d'autant que, vu la taille du pays et sa division linguistique, ce sont souvent les mêmes organisations et les mêmes personnes qui négocient.

Cette ouverture n'empêche toutefois pas l'existence de blocages profonds et durables, tant en politique que dans la société. Ainsi, Bérengère Marques-Pereira à propos de la dépénalisation de l'avortement et Youri Lou Vertongen au sujet des sans-papiers montrent que, dans certains cas, l'obtention d'avancées semble difficile et la pénalisation ou la répression paraissent dominer largement. Néanmoins, même dans ces situations apparemment figées, des alliances entre des organisations de différents types, d'une part, et entre celles-ci et certaines forces politiques, d'autre part, peuvent permettre de contourner les blocages et d'obtenir une avancée par la mobilisation collective.

Un encadrement de la société civile

Si les pouvoirs publics sont le plus souvent très ouverts aux groupes issus de la société civile et friands de leur expertise, ils imposent souvent un certain nombre de conditions. L'État souhaite la plupart du temps s'adresser à un nombre limité d'acteurs qui sont capables de parler au nom du groupe qu'ils représentent et de porter la responsabilité des décisions adoptées devant les leurs. Les négociations se déroulent avec les élites de ces groupes, qui expriment les demandes de leur base et retournent ensuite vers celle-ci. Ces mécanismes, caractéristiques de la démocratie consociative, constituent de puissants outils de pacification sociale et orientent les discussions vers la recherche du consensus.

En échange du respect de ces garanties, l'État est prêt, comme le rappelle Henri Goldman, à financer les activités de la société civile. Cela permet aux mouvements sociaux de se professionnaliser et de s'institutionnaliser, mais cela crée aussi une dépendance à l'égard de ces ressources publiques, voire un devoir moral de loyauté. Cela engendre également une logique d'organisations coupoles qui fédèrent l'ensemble d'un secteur ou d'un groupe social et s'efforcent de traiter les conflits et les dissensions en leur sein. Cette situation décourage inversement les prises de position jugées trop tranchées ou trop radicales, comme le soulignent François Fecteau et Renaud Maes à partir de l'exemple de la FEF.

Gérer les divisions sociales et institutionnelles

Ce n'est un secret pour personne, la Belgique est un pays extrêmement divisé. Les principaux clivages (classe, religion et langue) ne se recouvrent pas mais se croisent de multiples façons. Ainsi, un socialiste peut être proche des libéraux sur le plan

philosophique mais s'allier avec les sociaux-chrétiens dans des dossiers relevant de l'asile ou de la politique socio-économique. En résultent de nombreuses lignes de fracture, autant de conflits potentiels et une possible ingouvernabilité du pays. En outre, si la structure institutionnelle du pays a été mise en place pour gérer ces conflits, elle peut aussi renforcer ces divisions, voire prendre le dessus sur d'autres enjeux, comme Bart Eeckhout le souligne à propos du mouvement lesbien, gay, bi et transgenre.

Face à cela, de nombreux observateurs ont souligné l'importance du pragmatisme et d'un certain réformisme dans la culture politique belge, qui peut parfois déboucher sur des situations surréalistes. Ces caractéristiques permettraient une certaine survie de l'État et seraient quasiment consubstantielles de l'identité nationale. Ce contexte n'est pas sans effet sur les mouvements sociaux. Tout en essayant de réaliser leurs revendications, ceux-ci visent souvent moins la pureté idéologique que la paix sociale et la construction d'un consensus. Le compromis est loin d'être considéré comme inacceptable et apparaît souvent comme inhérent à l'engagement politique. Comme en témoigne l'histoire du socialisme belge, cela entraîne inversement la faiblesse des idéologies et du radicalisme au profit d'une démarche terre-à-terre orientée vers la résolution pragmatique des problèmes des gens.

Des formes ritualisées de contestation

Enfin, comme l'indiquent les récentes mobilisations contre la coalition suédoise, la Belgique est un pays de grèves et de manifestations. Toutefois, ces actions témoignent rarement d'un climat d'insurrection. Elles sont en effet extrêmement ritualisées et s'inscrivent dans un canevas bien rodé. Ces derniers mois, les syndicats ont rassemblé leurs troupes pour peser sur des négociations qu'ils espèrent restaurer et discutent en parallèle avec les autorités. Ces actions sont aussi étroitement liées aux stratégies d'opposition du Parti socialiste. L'importance des mobilisations découle d'ailleurs tout autant des mesures envisagées par le gouvernement que du manque de respect des mécanismes de concertation sociale. Jean Faniel souligne à quel point la négociation est importante, voire vitale pour les syndicats et les syndicalistes.

Surtout, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la grève et la manifestation ne constituent pas les seuls moyens d'action des mouvements sociaux en Belgique. La plupart du temps, celles-ci s'insèrent dans un répertoire d'action plus complexe qui comprend aussi des formes d'action moins visibles, et moins contestataires, comme l'intervention médiatique, l'expertise ou le lobbying. Les formes concrètes de la manifestation sont elles-mêmes extrêmement ritualisées, comme en témoignent les chapelets de saucisses et les barbecues, les accessoires distribués (sifflets, pétards et chasubles ou étendards rouges, verts et bleus) et jusqu'aux parcours empruntés, déviant rarement de la petite ceinture ou de l'axe Nord-Midi. D'autres mouvements ont également leurs formes ritualisées de manifestation, de la Belgian Pride organisée par le mouvement LGBT, qui sillonne chaque année le cœur de Bruxelles, au Gordel qui ceinture la capitale pour affirmer le caractère flamand de la périphérie.

Mobilisés ? Non, peut-être !

Enfin, la Belgique est présentée comme le pays du consensus et du compromis. Une certaine image de passivité est accolée à cette idée. Le constat n'est d'ailleurs pas neuf. Trotsky a caractérisé de manière cinglante cette apathie supposée, en prenant « les Belges comme l'archétype d'un peuple totalement commercialisé, d'un peuple digne, industriel, stable certes, mais d'un peuple qui a renoncé à toutes les visions, à tous les rêves, à tous les idéaux nationaux ; d'un peuple dont l'ambition presque universelle est devenue la richesse et le confort individuels. Dans ces conditions, ce peuple, en quelque sorte, a renoncé. Il a renoncé parce qu'il en a trop vu, parce qu'il a subi trop de désastres, d'humiliations, de défaites, d'occupations ennemies, d'armées étrangères foulant son territoire. Dans ces conditions, un peuple est définitivement marqué par sa propre impuissance à forger son destin. Ses esprits les plus hardis et les plus énergiques eux-mêmes ont tendance à choisir le confort personnel et la sécurité à tout prix. En politique, ils ne sont plus ni de droite ni de gauche, ni progressistes ni réactionnaires, ni nationalistes ni internationalistes : ils sont belgifiés ».⁵

Les articles rassemblés dans le dossier paru dans *Politique* indiquent que les Belges ne se mobilisent probablement pas moins que d'autres peuples. Ainsi, les grandes grèves organisées en 1893 et en 1902 ont retenu l'attention de plusieurs figures importantes du mouvement ouvrier international et ont inspiré différentes réflexions à Rosa Luxemburg sur la grève générale⁶. En revanche, les Belges se mobilisent sans doute différemment. En cela, la vision de Trotsky, quoique caricaturale, saisit un élément crucial : la recherche du compromis, avec sa dimension très pragmatique et terre-à-terre laissant peu de place à de grandes visions de société, est souvent en point de mire d'une mobilisation.

Cela dit, cette spécificité n'empêche pas le développement et la coexistence en Belgique de nombreux mouvements sociaux. Des répertoires d'action différents sont développés selon les secteurs de lutte et les organisations, alliant ou excluant la manifestation, la pétition, la grève de la faim, l'avortement non clandestin, la grève, la négociation ponctuelle ou institutionnalisée... L'objectif des mouvements sociaux est ainsi de construire un rapport de force, de mettre une certaine pression sur leurs adversaires et/ou sur les partis politiques et les pouvoirs publics ou encore, afin d'améliorer leur rapport de force, d'orienter le cadrage de leur lutte pour modifier la vision dominante développée par la société belge à propos de la problématique sur laquelle ils luttent.

La spécificité de la mobilisation « à la belge » tient sans doute en quelques points. Les mobilisations sont le plus souvent pacifiques, et elles ne prennent une dimension violente, voire insurrectionnelle, que de manière assez exceptionnelle. Dans le cas des mouvements de sans-papiers, la violence est même davantage retournée contre soi par certains protagonistes (à travers les grèves de la faim, de la soif, ou d'autres modes d'action plus éprouvants encore) que dirigée physiquement contre les autorités.

Ensuite, les mobilisations s'appuient sur un tissu d'organisations très dense, qui affichent elles-mêmes deux particularités importantes : les syndicats sont des organisations de masse, mais le degré de politisation et de combativité d'une bonne partie de leurs affiliés peut

⁵ J. STRACHEY, *La fin de l'impérialisme*, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 155-156.

⁶ Voir en particulier les articles rédigés par Rosa Luxemburg en 1902, disponibles sur www.marxists.org/francais/luxembur/livres.htm.

être très faible, voire nul ; nombre d'associations sont financées par les pouvoirs publics, avec les effets déradicalisants que cela peut avoir sur elles.

Troisièmement, si les mouvements sociaux belges ne cherchent pas nécessairement à masquer le conflit, et peuvent même prendre soin de le mettre en scène de manière ostensible pour faire pression sur les pouvoirs publics ou d'autres adversaires (la recherche de) la négociation et du compromis est souvent en point de mire et est considérée comme un passage obligé pour faire aboutir une revendication. De ce point de vue, la facilité qu'ont les mouvements sociaux d'accéder aux partis politiques et à leurs représentants est un élément central dans la relation de proximité, voire d'imbrication, qu'entretiennent l'État belge sous ses différentes formes et dans ses différentes entités, d'une part, et les organisations constitutives de la société civile, d'autre part.

Enfin, si la répression n'est pas complètement absente (l'emprisonnement du docteur Peers a joué un rôle crucial dans la politisation du débat sur l'avortement ; les mouvements de ou pour les sans-papiers sont davantage que d'autres confrontés à la répression ; la police de Liège a réprimé violemment une manifestation étudiante en 1995...), elle demeure limitée. Pour autant, en tout cas, que les mouvements restent eux-mêmes dans les formes routinisées et admises de la mobilisation sociale belge.

Au final, ce tour d'horizon a permis de dessiner l'image d'une société civile, d'un État, et de mobilisations sociales spécifiquement belges, se comparant certes à leurs homologues français ou néerlandais et s'en inspirant parfois, mais présentant incontestablement des caractéristiques et des dynamiques propres non négligeables.

Cet article a été publié dans : *Politique, revue de débats*, n° 89, mars-avril 2015, pages 45-49, dossier « Mouvements sociaux : un modèle belge ? ».

Pour citer cet article dans son édition électronique : David PATERNOTTE et Jean FANIEL, « Belgifiés ? Peut-être. Apathiques ? Pas tout à fait... », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1^{er} mars 2015, www.crisp.be.